

13. Conseil municipal du 13 janvier 2016

- Approbation à l'unanimité de la / des :
- contribution complémentaire demandée par le SOIS
- des nouveaux statuts du syndicat scolaire

- CCAS de L'Isle-Jourdain : demande d'une participation pour 2016 en vue de financer l'intervention des auxiliaires de vie sur la commune. Monsieur le Maire a demandé à Monsieur le Maire de L'Isle-Jourdain des précisions, notamment sur la ventilation poste par poste des dépenses pour l'exercice 2016

- Achat d'une parcelle de terrain : le conseil municipal s'interroge sur la possibilité d'acheter une parcelle de terrain pour l'aménager en lotissement pouvant accueillir de 7 à 8 parcelles d'environ 1500 m² en vue d'autofinancer certains travaux de voirie, d'enfouissement de lignes électriques notamment. La Direction départementale du territoire (DDT) sera sollicitée pour avis sur le projet

- L'entreprise chargée de nettoyer les candélabres interviendra prochainement.

14. Conseil municipal du 08 mars 2016

Approbation à l'unanimité du / de l' / des :

- subventions pour le budget 2016
- du compte de gestion 2015
- du compte administratif 2015
- affectation des résultats 2015
- abandon du projet d'aménagement en lotissement communal d'une parcelle de terrain suite à l'avis de la DDT

- Prise d'acte par le conseil municipal de la majoration des indemnités de fonction de Monsieur le Maire

- Monsieur le Préfet demande le retrait de la contribution complémentaire du SDIS

15. Conseil municipal du 13 avril 2016

- Vote des taxes locales directes 2016 : pas d'augmentation

- Vote du budget 2016
- Que retenir des 3 dernières séances du conseil municipal ?

16. Conseil municipal du 16 juin 2016

- A ce jour, nous ne savons pas si la communauté des communes continuera à le percevoir.
- Délibération à l'unanimité - attributions de la compensation de la CCGT
- La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie les 24 mai et 6 juin 2016 pour évaluer les charges supportées par les communes suite au prochain transfert au profit de la communauté des communes de la compétence jeunesse au 01/07/2016.
- Ces modifications des attributions de compensation ont été calculées à partir du livret Caf et des montants de l'ALAE et de l'ALSH pour un montant de 31 140 €.
- Délibération à l'unanimité - FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)
- Le FPIC permet de compenser les diminutions
- Pour 2017, le versement de ce fonds est incertain car le nombre de communautés des communes sera amené à diminuer dans le cadre du nouveau schéma d'intercommunalité.
- Délibération à l'unanimité - nomination de l'agent recenseur
- Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Christelle REVERSADE, secrétaire de mairie, sera coordonnateur communal. Elle sera responsable de la préparation et de la réalisation de la campagne.
- Valérie CASTELLON est désignée à l'unanimité agent recenseur. Elle sera affectée à cette mission durant 35 heures par semaine.
- Délibération à l'unanimité - tableau des emplois
- Les 3 salariées de la mairie affectées à l'école de Frégouville ont choisi de relever du SIIS, plutôt que de la CCGT, depuis le 1^{er} juillet 2016.

- La commune recense 2 emplois de fonction publique territoriale : un adjoint administratif et un adjoint technique.
- Délibération à l'unanimité - frais de fonctionnement de l'école de Monferran-Saves (scolaire et périscolaire)
- La commune prendra en charge les frais de fonctionnement des 3 élèves habitant à Frégouville et inscrits à l'école de Monferran- Saves sur la base des frais de fonctionnement du Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire (SIIS).
- Délibération à l'unanimité approuvant le projet, le coût et le plan de financement (actualisé)

Afin de permettre l'instruction de la demande de subvention par le Conseil Régional d'une partie des travaux de la salle polyvalente, les services de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées souhaitent une actualisation du projet, du coût et du plan de financement.

17. Conseil municipal du 16 municipal du 30 août 2016

Délibération à l'unanimité du plan de financement du parking de la salle polyvalente
Les députés et sénateurs disposent d'un budget qu'ils allouent aux communes pour contribuer au financement de leurs projets. Il s'agit de la réserve parlementaire.

Un devis de 23 000 € concernant le parking de la salle polyvalente a été établi.
La réserve parlementaire sera sollicitée pour financer une partie de ces travaux.

A cette fin, le plan de financement du parking de la salle polyvalente est approuvé à l'unanimité.

Délibération à l'unanimité approuvant la demande d'allocation du fonds de soutien à l'investissement local

Ce fonds, alloué aux collectivités pour les aider à accompagner le financement de certains projets {rénovation thermique, mise aux normes des équipements publics comme les toilettes, ...} sera sollicité avant le lancement de l'appel d'offre, pour financer une partie des travaux de la salle polyvalente.

Délibération pour l'adhésion au service ADS de la CCGT

Depuis le 1er juillet 2016, la Direction départementale des territoires ou DDT (ex- DDE) n'est plus mise à disposition des territoires appartenant à des intercommunalités pour traiter les demandes d'autorisation d'urbanisme {permis de construire, certificats d'urbanisme, etc.}. Les communes de la Gascogne Toulousaine ont décidé de mutualiser ce service à l'échelle de la communauté de communes en créant le service Application du droit des sols (ADS), composé de trois instructeurs.

- Délibération à l'unanimité du choix du prestataire des repas de la cantine
- La commune a passé un nouvel appel d'offre pour choisir le nouveau prestataire des repas servis à la cantine de l'école. La société Anseble est choisie à l'unanimité.
- Une augmentation de 0.04 € par repas sera appliquée (de 3.4 € à 3.44 €). Cette progression est due au surcoût de conditionnement pour rendre les plats hermétiques.
- Enquête publique du TIGF pour futurs travaux 2019
Une enquête publique sera réalisée en 2017 concernant de futurs travaux portant sur la ligne de haute tension de gaz. La ligne est en effet destinée à changer de pression d'utilisation. Lors de sa création, la ligne avait été surdimensionnée.

L'impact pour la commune porte essentiellement sur l'église qui sera longée par cette ligne.

- La création d'un nouveau site Internet pour la commune est votée à l'unanimité.

18. Conseil municipal du 27 septembre 2016

Invitées : Christelle REVERSADE pour un point de situation sur ses activités et Valérie CASTELLON pour l'expression de ses besoins en qualité de développeur du futur site Internet de la mairie

Délibération à l'unanimité des frais de fonctionnement scolaire de L'Isle-Jourdain
La commune de L'Isle-Jourdain sollicite notre municipalité pour participer aux frais de scolarité d'une élève. La délibération est approuvée à l'unanimité. Monsieur le Maire a rappelé qu'à partir de l'année scolaire 2016-2017, la commune ne s'acquittera de ces frais que dans la limite des frais de scolarisation de la commune de Frégouville.

Délibération à l'unanimité du fonds de dotation à l'investissement pour la salle polyvalente
Les travaux de la salle polyvalente concernés par ce fonds sont estimés à 120 000 € (60 000 € pour l'accessibilité et 60 000 € pour l'économie d'énergie). Pour le moment, le taux de la subvention accordée pour 2017 est inconnu.

Pour être éligible à ce fonds, la commune doit réaliser un diagnostic avant et après travaux pour un montant estimé de 1500 €.

Délibération à l'unanimité des frais de fonctionnement scolaire de Monferran-Saves

La commune de Monferran-Saves a rebasé à la baisse son précédent appel de fonds concernant les frais de fonctionnement scolaire de 3 élèves.

- Délibération à l'unanimité du tableau répartition de l'attribution de compensation
Il s'agit de frais liés au recrutement du personnel de la CCGT. Les communes paient au prorata de leur population. La quote-part de la commune de Frégouville est de 499.37 €.

Délibération à l'unanimité du rapport d'activité 2015 de la CCGT

Présentation des tâches effectuées par le secrétariat

Pour faciliter la réalisation des activités dévolues à Christelle REVERSADE, secrétaire de mairie, il est acté en séance que la mairie sera fermée au public une demi-journée par semaine. Les administrés seront notamment informés par un tract dans leur boîte aux lettres et un article sur la page Facebook de la mairie.